

MAIRIE DE SEUGY

PRO C È S V E R B A L D E L A

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 2 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le deux juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué par Madame Véronique MAGNIER, Maire s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Véronique MAGNIER.

PRESENTS :

Mesdames Angèle BACCAN, Caroline FERNANDES, Catherine GEHAN, Angélique LUQUE, Véronique MAGNIER, Laura MARKOVIC, Marie-Laure SAVY.

Messieurs Jacques ALATI, Philippe MAGNIER, Romain ROUSSET, Frédéric SAVY, Patrick VINCENT

Annick ODELIN pouvoir à Marie-Laure SAVY

SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe MAGNIER

SECRETAIRE DE MAIRIE : Christine SEVELLEC

Nombre de membres en exercice : 13

Date de la convocation : 26 Mai 2025

Début de la séance à 19h30

· **APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2025**

Approuvé à l'unanimité

· **PORTER A CONNAISSANCE DU MAIRE**

*Mise en place d'un service de minibus prêté par la commune de Saint Martin du Tertre pour emmener les seniors en courses : dates et heures à fixer

*Terrain de tennis sera traité le 3 juin et sera opérationnel en fin de semaine.

*Le club de football Olympique Viarmes Asnières et la FNACA nous ont envoyé des demandes de subventions qui seront mises au vote lors du prochain conseil municipal.

*Le désherbage des caniveaux est en cours, le nettoyage devant des habitations doit être effectué par les habitants ce qui n'est pas toujours le cas. Les employés municipaux en ont fait une partie.

Penser à ramasser les herbes coupées près de la borne à incendie rue de Luzarches.

· **DECISION MODIFICATIVE N°1**

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 Article 611 : -200€	Chapitre 67 Article 673 : +200€
Total : -200€	Total = +200€

Il est demandé au conseil d'approuver la décision modificative n°1/2025.

Approuvé à l'unanimité

· **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Il est demandé au conseil d'autoriser les créations et transformations de postes ci-dessous détaillées et d'adopter le tableau des effectifs suivant à compter du 1^{er} janvier 2024.

Création d'un poste d'ATSEM pour l'ouverture prévue d'une classe de maternelle à la rentrée de 2025.

Création d'un poste d'agent technique titulaire du permis de conduire.

Changement de grade de deux employées municipales.

Nouveau tableau des effectifs

Filière administrative						
Cadre d'emploi	catégorie	ancien effectif	nouvel effectif	Durée	Postes pourvus par des titulaires	postes pourvus par des contractuels
Adjoint administratif territorial	C	1	1	TC	1	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	1	0	TC	0	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ere} classe (fonction secrétaire de mairie)	C	0	1	TC	1	
TOTAL		2	2		2	
Filière technique						
Adjoint technique territorial	C	6	7	TC	3	4
TOTAL		6	7		3	4
Filière médico-sociale						
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)	C	1	2	TC	1	1
TOTAL		1	2		1	1
Filière animation						
Adjoint d'animation principal de 2 ^{eme} classe	C	1	0	TC	0	
Adjoint d'animation principal de 1 ^{ere} classe	C	0	1	TC	1	
Adjoint d'animation	C	1	1	TC	1	
TOTAL		2	2		2	

· AUTORISATION DE REMBOURSEMENT DE FRAIS EXCEPTIONNELS DES ELUS

Afin de rembourser les élus de leurs dépenses occasionnés par les évènements, la trésorerie demande une délibération notifiant l'autorisation d'un remboursement exceptionnel.

Il est proposé au conseil d'approuver cette création de délibération

Madame le Maire indique que cette procédure reste exceptionnelle.

Approuvé à l'unanimité

**· PROLONGATION DE LA DATE LIMITE DU 31 JUILLET 2025 POUR OUVERTURE
LOCATION DE LA MAISON DU VILLAGE AUX EXTERIEURS**

Suite à la délibération 18/2024 actant la décision d'ouverture à la location aux extérieurs de la maison du village jusqu'au 31/7/2025, il est proposé au conseil de reconduire cette proposition d'ouverture de la location aux extérieurs jusqu'à nouvel ordre.

Approuvé à l'unanimité

· PROPOSITION DE TARIF DE LOCATION DE LA MAISON DU VILLAGE

Week-end

1000€ pour les extérieurs

600€ pour les seugyssois

450 € le personnel communal

Journée

Extérieurs 500€

Seugyssois 375€

Approuvé à l'unanimité

· MISE A JOUR DU TARIF DE LOCATION DES JARDINS POTAGERS

Le tarif de location des jardins potagers n'a pas été revalorisé depuis 2015, il est proposé au conseil municipal d'approuver le nouveau tarif de location annuel de 60€ qui sera appliqué lors du renouvellement des contrats, à la date anniversaire de leur signature.

Une vérification sera effectuée pour valider cette augmentation de tarif.

Approuvé à l'unanimité

· PROPOSITION D'ENGAGEMENT POUR TRAVAUX DU PARC « DES MILLE PATTES »

Madame le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer les documents s'afférents au dossier de demande de subvention du jardin des 1000 pattes. Elle informera le conseil de l'avancée de ce dossier.

Approuvé à l'unanimité

· **AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION AVEC LE CENTRE AQUATIQUE DE BEAUMONT SUR OISE**

Afin de permettre aux enfants de Seugy de pouvoir bénéficier du centre aquatique de Beaumont dans le cadre scolaire, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Madame le maire à signer une convention avec la communauté de communes du Haut val d'Oise.

Le ramassage en bus est à la charge de Seugy qui récupère les enfants de Noisy pour les emmener au centre aquatique en échange de l'accès à cette piscine pour nos écoliers du cours moyen.

Approuvé à l'unanimité

· **PROPOSITION DE SIGNER UNE CONVENTION AVEC LE CIG RELATIVE AUX MISSIONS DE SERVICE DE MEDECINE DU TRAVAIL.**

Madame le maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention n° 2024-950594 relative aux missions du service de médecine de travail interdépartemental du CIG (centre interdépartemental de gestion de la grande couronne)

Approuvé à l'unanimité

• **AUTORISATION POUR SIGNATURE D'UNE DONATION DE MR SOUILLARD A LA MAIRIE**

Par courrier du 7 mars 2025, Monsieur SOUILLARD a proposé de faire don d'une parcelle lui appartenant à la commune.

Il est demandé au conseil d'autoriser madame le maire à effectuer toutes les démarches s'y afférents.

Approuvé à l'unanimité

· **AUTORISATION DE SIGNER LA PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE LA RUE DE VIARMES D'UN MONTANT DE 6000€**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le montant de 6000€ des frais concernant les travaux de la rue de Viarmes et d'autoriser madame le maire à signer tous documents s'y afférents.

Approuvé à l'unanimité

· TIRAGE DES JURES D'ASSISES

Les numéros suivants ont été tirés au sort

199

391

24

632

· INFORMATIONS DES COMMISSIONS

· DIA

B1338	8 et 8 bis ruelle Mahiot
B1180	allée du griffon
B339	33 rue de la Fontaine

Fin de la séance à 20h43

Véronique MAGNIER
Le maire

Philippe MAGNIER
Le secrétaire de séance